

# RÈGLEMENT

## 1ère édition des Nuits de Pologne Festival national de chanson francophone

### Article 1 - Informations générales

La 1ère édition *des Nuits de Pologne - Festival national de chanson francophone* aura lieu les 09 et 10 octobre 2021. Le Festival accueillera 20 jeunes chanteurs venus de toute la Pologne.

### Article 2 - Objectifs du Festival

*Le Festival national de chanson francophone* a été créé pour encourager les jeunes à entrer dans la pratique de la langue française à travers la chanson. Il se donne pour objectif la promotion de la chanson francophone contemporaine, la promotion des artistes francophones, l'accompagnement des jeunes de Pologne dans l'apprentissage de la langue française ainsi que de leurs professeurs dans la réalisation de ce projet.

### Article 3 - Participants

Le Festival est ouvert aux collégiens, lycéens et étudiants, âgés entre 11 et 19 ans. Le chanteur doit être accompagné d'un ou deux musiciens maximums. (Il ne s'agit pas d'un karaoké). Un chanteur seul peut être accepté s'il peut s'accompagner lui-même d'un instrument de musique.

### Article 4 - Chanson francophone

Le Festival n'accepte que des chansons issues du *Répertoire musical Les Nuits du monde*. Le *Répertoire musical* est envoyé aux professeurs et à leurs élèves dès inscription au festival. Un mot de passe, envoyé par mail, permet d'accéder à tous les titres du *Répertoire*.

### Article 5 - Concert

Les chansons doivent être entièrement interprétées en langue française. Toute réécriture du texte est interdite.

L'IRIS CREATION

1ère édition des Nuits de Pologne - Festival national de chanson francophone  
[communication@liriscreation.com](mailto:communication@liriscreation.com) - [www.lesnuitsdumonde.com](http://www.lesnuitsdumonde.com)  
Facebook - LinkedIn - Instagram

Les Organisateurs garantissent à chaque groupe :

- Un accueil dans un théâtre ou salle de concert professionnel
- Un équipement technique de base (son, éclairage, backline)
- L'assistance de techniciens professionnels son et lumière
- Un streaming géré par un professionnel de diffusion live

Les participants sont tenus de respecter le bon déroulement du concert et des activités. Le silence est de rigueur, la nourriture est interdite, les téléphones portables doivent être éteints. Il convient d'arriver à l'heure au concert. La participation à tous les concerts et événements est obligatoire. Les horaires et les ordres de passage prévus par les organisateurs ne sont pas modifiables et doivent être respectés.

## **Article 6 – Coronavirus**

*Ce 1er Festival national de la chanson francophone se déroule dans des conditions exceptionnelles du fait de la pandémie du coronavirus.*

Pour cause de pandémie, la ville où se déroulera le festival est encore en discussion. Vous en serez informé dès que possible. Celui-ci se déroulera soit à Poznan, soit à Zabrze.

Pandémie oblige, le festival ne pourra pas avoir lieu en présence d'un public. Il sera donc retransmis sur nos réseaux, pour un large public polonais et international.

Les répétitions comme le concert en lui-même seront organisés dans le strict respect du protocole sanitaire exigé par les autorités de santé (masque, gels, distanciation, nombre limité de personnes...).

## **Article 7 - Responsabilité**

Chaque groupe peut être accompagné par un professeur responsable tout au long du festival.

Celui-ci s'engage à relayer la communication entre les organisateurs et les membres de son groupe, à veiller à ce que les jeunes respectent le présent *Règlement*, le programme du festival et qu'ils appliquent les règles sanitaires obligatoires. Il est impératif de ne pas quitter la ville du festival pendant toute la durée du festival.

Le présent règlement devra être signé par le professeur responsable du groupe ou par un membre responsable du groupe même.

En cas de l'absence du professeur au festival des 09 et 10 octobre 2021, une autorisation du tuteur sera demandée pour les mineurs.

### **Article 8 - Arrivée et départ**

Les groupes doivent se présenter sur les lieux du festival le vendredi 08 octobre 2021 avant 16h00. Les départs s'effectueront le dimanche 10 octobre avant midi. Le voyage aller/retour est à la charge des groupes.

Si un groupe souhaite arriver un jour plus tôt et/ou rester un jour de plus, les frais d'hébergement et de nourriture de ces journées supplémentaires seront à sa charge.

### **Article 9 - Hébergement et repas**

Le festival prend en charge 1 chanteur, 2 musiciens et 1 accompagnateur par groupe.

Ainsi que les nuits du vendredi 08 et du samedi 09 octobre 2021, le dîner du vendredi 08 octobre, le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner du samedi 09 octobre et le petit-déjeuner du dimanche 10 octobre 2021.

Les allergies et les pratiques alimentaires particulières doivent être communiquées aux organisateurs avec la liste finale des participants. Les organisateurs ne seront pas tenus responsables si ces informations n'ont pas été communiquées au préalable.

Tous les participants du festival sont hébergés ensemble au centre-ville (à l'exception des troupes provenant de la ville où a lieu le festival) et prennent tous les repas en commun aux endroits indiqués par les organisateurs.

Les participants peuvent être hébergés dans divers établissements hôteliers de la ville, en fonction de leur capacité d'accueil. Les membres d'un groupe dorment ensemble dans une même chambre. Il est possible, selon la capacité d'accueil de l'hôtel, que les membres du groupe soient logés dans des chambres différentes. Il est possible que filles et garçons partagent une même chambre.

La détention et/ou l'usage de tout produit illicite entraînent l'exclusion immédiate du Festival.

Les accompagnateurs sont logés dans le même hôtel que leur groupe. Les accompagnateurs de différents groupes peuvent être logés ensemble. Tout accompagnateur supplémentaire vient à ses propres frais et ne pourra être hébergé gratuitement dans la même chambre que d'autres participants.

## Article 10 - Activités du festival

*Les 1ères Nuits de Pologne* proposent aux groupes des activités tout au long des festivités

- Cérémonies d'ouverture et de clôture
- Ateliers de chant
- Répétition technique
- Concert
- Une chanson de chœur avec tous les participants et la chanteuse Iris Munos et ses musiciens

## Article 11 – Masterclass

Une *Masterclass* « *chant et interprétation en français* » de 2 jours est offerte aux candidats-chanteurs sélectionnés. Prévues les 18 et 19 septembre 2021, elle est obligatoire pour les chanteurs pour la participation au festival. L'hébergement et les repas sont totalement pris en charge par le festival, le transport est à la charge des participants.

Les musiciens sont aussi conviés à la masterclass mais leur présence n'est pas obligatoire. L'hébergement et les repas leurs sont totalement pris en charge par le festival. Il se peut que les musiciens partagent la même chambre avec le chanteur ou la chanteuse.

Les candidats retenus pour *les 1ères Nuits de Pologne* recevront par mail toutes les informations précises en relation avec la *Masterclass*.

## Article 12 - Inscriptions

Les inscriptions au festival sont ouvertes à partir du 19 janvier 2021.

L'inscription définitive aux *Nuits de Pologne* se fait en 3 étapes :

### 1ère étape : envoi des documents suivants

- Formulaire d'inscription à compléter directement sur le site internet.  
LIEN : <https://www.lesnuitsdumonde.com/appe-candidature-lyceens-festival-chanson-pologne/>
- Règlement du festival signé
- Frais d'inscription - 10€ par groupe

Le formulaire d'inscription complété, le règlement du festival signé et les frais d'inscription réglés, les candidats recevront par mail le répertoire musical accessible avec un mot de passe. Les candidats devront écouter les morceaux et envoyer leur choix de chanson(s) via un nouveau formulaire. Après avoir rempli ce formulaire, le candidat recevra les paroles et les accords de la chanson choisie.

Attention : chaque groupe peut choisir de présenter plusieurs chansons. Cependant : une inscription et donc une participation de 10 € est demandée pour CHAQUE chanson choisie (1 chanson choisie = 1 inscription = 10€).

De plus : le festival ne sélectionnera qu'une chanson par groupe à présenter au concert.

Date limite : **le lundi 21 juin 2021**

### **2ème étape : envoi d'une vidéo**

Envoyer le dossier présentant le travail réalisé en groupe sur le morceau choisi à l'adresse [communication@liriscreation.com](mailto:communication@liriscreation.com) avec pour objet « Candidature aux 1ères Nuits de Pologne » avec les pièces jointes :

Le dossier doit contenir :

- De 3 à 5 photos du groupe (lors d'une prestation et en pause)
- Un lien vidéo à envoyer via [www.wetransfer.com](http://www.wetransfer.com) avec pour titre nom du groupe et la ville
- Un témoignage de l'élève et du professeur à propos de la participation

La vidéo doit :

- Montrer l'intégralité de la chanson choisie
- Réunir dans un seul cadre tous les participants : 1 chanteur et 1 ou 2 musiciens avec leur instrument.
- Rendre les candidats bien visibles de la tête au pied
- Avoir un son diffusé en direct et non enregistré indépendamment de l'image.

Date limite d'envoi : **le mercredi 01 septembre 2021**

### **3ème étape : résultat de la sélection**

Les candidats retenus aux *1ères Nuits de Pologne* seront informés par courriel à compter du lundi 06 septembre

Une fois retenu, le groupe doit :

- Envoyer par mail la liste définitive des participants avec leurs coordonnées exactes
- **Régler des frais de participation** : soit 50€ par participant (au maximum 3 personnes : 1 chanteur, 2 musiciens). Les musiciens supplémentaires ne sont pas acceptés. Les frais de participation comprennent la masterclass de 2 jours + le festival.
- Envoyer par mail les documents de droit à l'image signés
- Envoyer par mail un message confirmant que le règlement a bien été effectué (noter la date, le nom de la banque). Merci d'adresser ce message à l'adresse suivante : [communication@liriscreation.com](mailto:communication@liriscreation.com) avec pour objet « Festival Nuits de Pologne 2021, le nom du groupe et de la ville ».

Une facture sera établie par *L'Iris Création* à réception du règlement.

Aucun remboursement des frais d'inscription ni de participation ne sera effectué en cas d'annulation de la part du groupe ou d'un participant.

### **Article 13 - Coordonnées bancaires**

Les frais d'inscription et de participation doivent être versés sur le compte bancaire ci-dessous (en indiquant : « Festival Nuits de Pologne 2021, Inscription ou Participation, nom du groupe et de la ville ») :

Compte bancaire :

PL64 1140 2004 0000 3602 7688 9976

BIC : BREXPLPWMBK

Banque :

mBank S.A.

Bankowość Detaliczna

Skrytka Poczтовая 2108

90-959 Łódź 2

Adresse :

L'Iris Création

62-110 Damastówek

L'IRIS CREATION

1ère édition des Nuits de Pologne - Festival national de chanson francophone

[communication@liriscreation.com](mailto:communication@liriscreation.com) - [www.lesnuitsdumonde.com](http://www.lesnuitsdumonde.com)

[Facebook](#) - [LinkedIn](#) - [Instagram](#)



Ul. Kcyńska 12/1  
Polska

## **Article 14 – Contact**

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site ou nous contacter à l'adresse suivante : [communication@liriscreation.com](mailto:communication@liriscreation.com)

*L'Iris Création*

*1ère édition des Nuits de Pologne - Festival national de chanson francophone*

+48 535 291 666

[communication@liriscreation.com](mailto:communication@liriscreation.com)

[www.lesnuitsdumonde.com](http://www.lesnuitsdumonde.com)

**Signature du professeur responsable**

précédée de son nom et prénom et de la mention « lu et approuvé »

L'IRIS CREATION

1ère édition des Nuits de Pologne - Festival national de chanson francophone

[communication@liriscreation.com](mailto:communication@liriscreation.com) - [www.lesnuitsdumonde.com](http://www.lesnuitsdumonde.com)

[Facebook](#) - [LinkedIn](#) - [Instagram](#)